LE COUP D'ENVOI à LAKE LOUISE

Accès en groupe dans le secteur du lac Moraine

Là où le paysage est source d'inspiration et que la terre déborde de ressources

L'ordonnance d'accès en groupe oblige les randonneurs qui pénètrent dans l'arrière-pays du lac Moraine à se déplacer en groupe serré de quatre personnes ou plus. L'ordonnance peut entrer en vigueur en tout temps lorsque des grizzlis restent dans le secteur pour se nourrir et qu'ils n'y passent pas tout simplement.

L'ordonnance s'applique aux secteurs suivants :

lacs Consolation, vallée Larch, col Sentinel, col Wasatch, lac Eiffel, col Wenkchemna est, vallées Sheol et Paradise (voir la carte). Les sentiers du Bord-du-Lac et de l'Éboulement ne sont pas visés par cette ordonnance.

Un groupe serré de randonneurs dans la vallée Larch

Les alpinistes et les grimpeurs doivent se déplacer en groupe serré de quatres personnes ou plus quand ils amorcent l'approche et la descente de parcours à pic de roches et de glace qui sont visés par l'ordonnance d'accès en groupe. Les ascensions qui ne sont pas visées sont les suivantes :

- accès au sentier de la Tour-de-Babel par le sentier de l'Éboulement;
- accès à la cabane de Neil-Colgan et aux pics environnants par le sentier du Bord-du-Lac et le sentier de jonction menant aux parcours Perren ou Schusser;
- autres pics entre le mont Babel et le col Wenkchemna accessibles par le sentier du Bord-du-Lac, et les sommets plus à l'ouest par la moraine/le glacier Wenkchemna.

Cyclistes : le sentier du Haut-Plateau n'est pas visé par l'ordonnance d'accès en groupe. Un tronçon du sentier près du lac Moraine est fermé à la circulation de la mi-été jusqu'à la fin de l'été lorsque les baies, comme la shepherdie argentée (Shepherdia), sont mûres. Les cyclistes peuvent emprunter un petit sentier de jonction pour se rendre jusqu'à la route du lac Moraine. Il est important d'être vigilant en tout temps à vélo :

- Ralentissez, restez aux aguets et regardez au loin.
- Criez et faites savoir aux ours que vous approchez.

Campeurs de l'arrière-pays : en vertu de l'ordonnance d'accès en groupe, le camping est interdit dans la vallée Paradise pour des raisons de sécurité. Cavaliers : il faut se déplacer en groupe de deux ou plus dans la vallée Paradise.

Une ourse grizzly et ses deux oursons parcourent le sentier du Lac-Eiffel

Bien planifier son excursion . . .
Consultez les rapports sur l'état des sentiers : www.pc.gc.ca, 403.762.1550 ou 403.522.3833

Pourquoi adopter une ordonnance d'accès en groupe?

Plusieurs grizzlis ont adopté le secteur du lac Moraine comme territoire. Après plusieurs affrontements graves, il a fallu fermer le secteur pendant des périodes de cinq à dix semaines en 1996, 1997 et 1998. En 1999, nous avons eu recours à des ordonnances d'accès en groupe de manière à permettre l'accès tout en réduisant le nombre d'affrontements entre les gens et les ours. Au début, vu le grand nombre d'affrontements avec les ours, nous avons décidé qu'il fallait former des groupes de six personnes ou plus pour mieux protéger les gens.

En 2007, après avoir examiné le protocole d'accès en groupe dans les parcs des montagnes et suivant les conseils de M. Stephen Herero (ph.D), il a été décidé qu'il fallait former des groupes serrés d'au moins quatre personnes.

Pourquoi le changement à des groupes de quatre personnes?

Les recherches ont montré que les grands groupes risquent moins d'être attaqués par un grizzli. Lorsque les gens se déplacent en groupe serré et prennent les précautions recommandées, ils atteignent un niveau de sécurité acceptable. *Un groupe serré veut dire que chaque personne dans le groupe peut en tout temps parler d'une voix normale à la personne qui la suit.*

L'accès en groupe donne-t-il les résultats escomptés?

Depuis que nous avons recours aux avis d'accès en groupe, le nombre de rencontres avec des ours au comportement agressif a diminué et un nombre moins important de secteurs ont dû être fermés.

Conseils concernant la sécurité et les ours

Ne manquez pas de lire Les ours et les gens ; un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers, disponible dans les Centres d'accueil des parcs et à www.pc.gc.ca/banff-ours

Le coup d'envoi à Lake Louise

La région de Lake Louise abrite l'une des trois concentrations de grizzlys femelles dans le parc. Leur survie est importante pour la santé de toutes les populations régionales d'ours. Les mesures d'accès en groupe constituent un moyen d'améliorer les conditions tant pour les gens que pour les animaux sauvages. Elles font partie de la Stratégie de gestion du secteur de Lake Louise prévue dans le cadre du plan directeur.

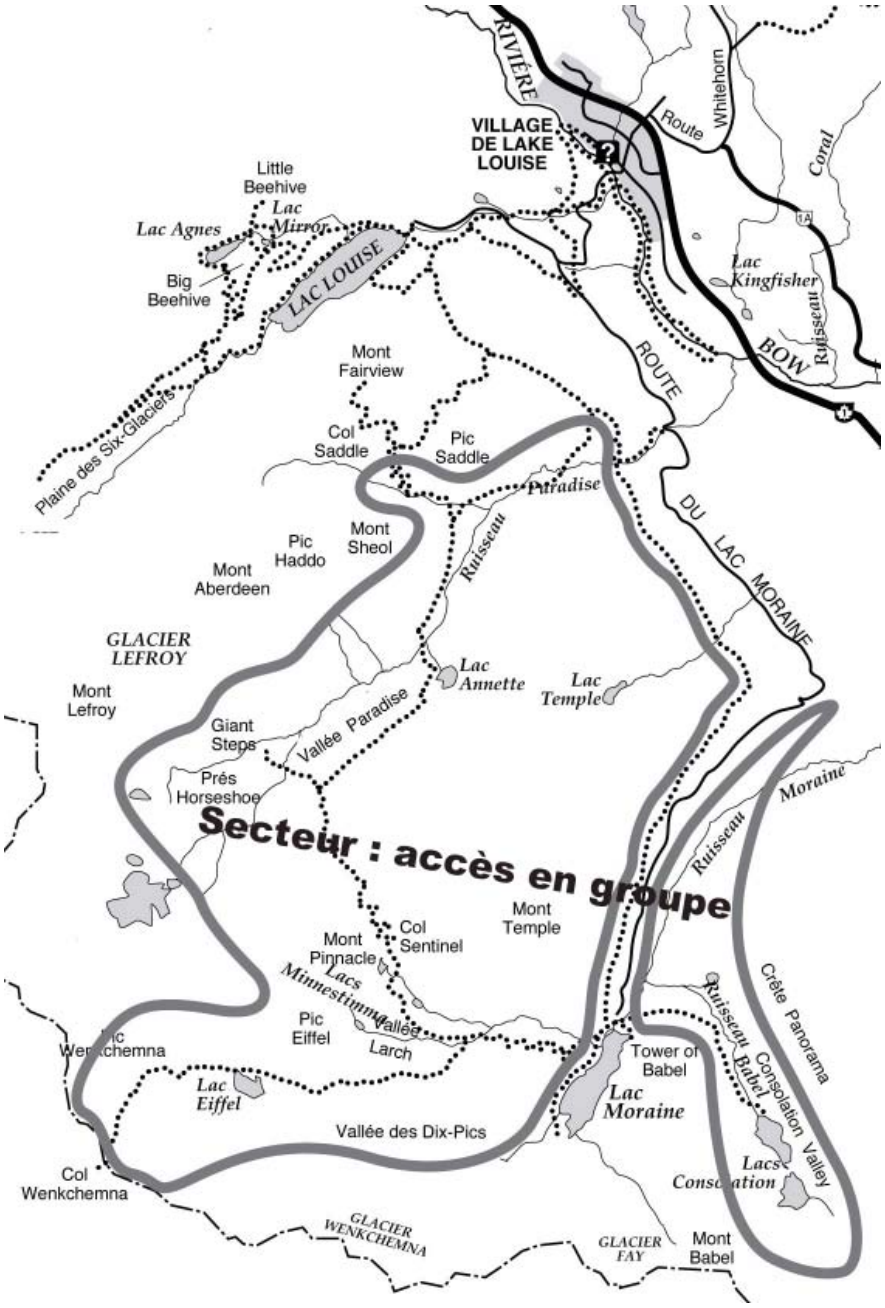

fèvrier 2008, JMK

Parc national Banff
C.P. 213, Lake Louise, Alberta T0L 1E0 Canada www.pc.gc.ca/banff
Téléphone: 403.522.3833 Télécopier: 403.522.1212 É: LL.info@pc.gc.ca